

BIBLE, THÉOLOGIE ET TÉMOIGNAGE CHRÉTIEN¹

Par J. Koulagna, ILTM – Meiganga

I. Introduction : compréhension et orientation du sujet

Enraciner le témoignage de l'Église sur l'Écriture et la théologie, qui est compréhension raisonnée de cette Écriture, est un fait avéré, théoriquement au moins. Le fait est tellement avéré que le sujet qui m'a été proposé pour cette contribution, à savoir : « *Écriture Sainte et théologie évangélique pour un véritable enracinement du témoignage de l'EELC* », m'a embarrassé, parce qu'il me semble être une affirmation évidente pour les chrétiens et théologiens protestants, luthériens de surcroît, que nous sommes. Le sujet m'est donc apparu comme un truisme.

Une autre difficulté à laquelle j'ai dû faire face fut celle de vocabulaire. Les mots comportent des charges sémantiques tellement variées et variables qu'il vaut toujours la peine de se fixer des balises terminologiques. D'abord l'expression « Écriture Sainte ». De quoi parlons-nous ? Il est peut-être évident pour nous luthériens que l'Écriture sainte, c'est bien la Bible chrétienne, c.-à-d. l'ensemble des écrits de l'Ancien et du Nouveau Testament. L'expression en elle-même comporte déjà une charge dogmatique. Mais dans le contexte de pluralisme religieux et de dialogue interreligieux, je me méfie de cette expression parce qu'elle finit par désigner, dogmatiquement, toute écriture sacrée de n'importe quelle religion, même au sein de la famille chrétienne. Par exemple, le Coran des musulmans, les védas des hindous, le Testament accompli de Moon, etc. ne sont-ils pas aussi des Écritures saintes, ne serait-ce qu'aux yeux de leurs adhérents ? À « Écriture sainte » je préfère donc « Bible », qui est simple et sans ambiguïté, même si dans la suite de cet exposé je continuerai à employer le terme Écriture.

Ensuite le qualificatif « évangélique ». Ce terme a tellement pris des connotations dans le cours de l'histoire qu'on en arrive à ne plus savoir ce qu'il signifie exactement. En son sens premier, il désigne bien sûr ce qui est relatif aux évangiles, mais curieusement, le mot n'a presque jamais été employé dans ce sens. Tout au plus, il est employé comme ce qui se réfère à l'Évangile, avec grand E, entendu comme l'ensemble de la révélation biblique, donc synonyme de « biblique ». À l'époque de la Réformation et des guerres religieuses subséquentes, le mot « Évangélique » désignait les partisans de la religion réformée et était, avec un accent péjoratif et moqueur, synonyme de « protestant ». De nos jours, en Occident, il désigne, avec la même pointe péjorative, le pentecôtisme et, en général, l'ensemble des églises dites de réveil, en sorte que les églises traditionnelles qui comportent le mot « évangélique » dans leur dénomination semblent en avoir honte et cherchent quelquefois à le supprimer.² Dans ce qui nous préoccupe ici, faut-il entendre « théologie évangélique » comme théologie inspirée de l'Évangile, dans le sens de « théologie biblique » ? Dans ce cas, la superposition avec le premier terme, « Écriture sainte », devient pléonastique et réducteur par rapport à l'ensemble de la tradition théologique. Faut-il l'entendre comme « théologie protestante », ou plus particulièrement « luthérienne » ? Dans ce cas, il s'agit, en plus de l'Écriture elle-même, de considérer l'ensemble des principes hérités des traditions issues de la Réforme, en particulier

¹ Exposé présenté à la réunion du Comité de Réflexion Théologique, de Liturgie et des Affaires Œcuméniques de l'EELC, tenue à Ngaoundéré du 03 au 05 janvier 2008.

² Je pense particulièrement à un débat au sein de l'EELC, lors d'un synode en 2006. La décision de suppression de ce qualificatif n'a pas été prise, mais la question en a été posée.

luthérienne, comme guide herméneutique de notre démarche, et c'est dans cette perspective que je me situe, même si ces principes ne sont pas sans poser eux-mêmes des problèmes.

Enfin le mot « témoignage ». S'agit-il d'enraciner la connaissance de notre théologie, la théologie n'étant pas elle-même autre chose que ce témoignage de la foi face à la contradiction ? Autrement dit, notre objet est-il d'affûter nos armes apologétiques pour défendre la foi de l'Église en contexte de pluralité concurrente ? Ou est-il question de rappeler l'importance des sources de notre témoignage chrétien face à des comportements jugés théologiquement et/ou moralement déviants ? Dans cet exposé, j'essaierai de couvrir ensemble les deux aspects, tâche un peu délicate. Aussi me suis-je évertué à reformuler le sujet, de manière à le conceptualiser et le rendre plus simple : « *Bible, théologie et témoignage de l'Église* ».

Après cette mise au point introductive, la suite de notre propos s'articulera autour de trois axes principaux :

- le retour constant à la Bible comme condition d'enracinement du témoignage de l'Église
- la théologie comme médiation herméneutique
- la nature du témoignage de l'Église

II. L'Écriture comme condition d'enracinement du témoignage de l'Église

Un des principes fondamentaux de la Réforme protestante au 16^e s. fut celui du *Sola Scriptura* (l'Écriture seule), qui impliquait, face à une importance jugée excessive accordée, dans l'Église romaine, à la Tradition, un retour aux sources scripturaires, bibliques notamment. Dans le contexte de controverse qui était le leur, les Réformateurs soulignaient ainsi, contre une scolastique décadente et l'ignorance dans laquelle étaient maintenus, à leurs yeux, les croyants, la place centrale, voire unique, des Écritures canoniques du Premier et du Deuxième testament. Ils pensaient l'Église à partir de l'Écriture : il n'y a pas d'Église, donc pas de témoignage d'Église sans cette Écriture.³ D'où l'importance de la traduction de la Bible en langues locales, afin que chaque croyant puisse avoir un accès direct à la Révélation divine. Le *Sola Scriptura* était, dans ce contexte, destiné à assurer la pureté et à restaurer l'Église des origines. Il s'agissait de refuser les traditions ajoutées à la Révélation par l'Église.⁴

Mais ce principe, en soi, ne va pas sans poser des problèmes. Comme le fait remarquer Franz J. Leenhardt, il « *peut servir, selon les circonstances, aussi bien l'erreur que la vérité* ». ⁵ Pour preuve, les hérétiques ont appuyé aussi leurs doctrines sur l'Écriture, et toutes les controverses théologiques ou presque, se réclament de la Bible. Les différences confessionnelles au sein de la famille chrétienne, qui nourrissent parfois des conflits aigus, reposent généralement sur la revendication de ce seul appui scripturaire.

De plus, mal compris, le *Sola Scriptura* peut conduire (et a quelquefois conduit) à un déplacement malheureux de perspective. Il convient de se dire que la Révélation divine, depuis Israël jusqu'à l'Église, n'a pas été avant tout écrite. Elle est d'abord parole (en hébreu *davar* et en grec *logos*). Avant d'être écrites, les paroles des prophètes ont été dites ; Jésus lui-même, identifié comme Parole de Dieu (Jn 1,1-3), a prêché et n'a laissé aucun écrit. L'auteur de la *Lettre aux Hébreux* dit à propos : « *Après avoir autrefois, à plusieurs reprises et de plusieurs manières, parlé à nos pères par les prophètes, Dieu, dans ces derniers temps, nous a parlé par le Fils* » (Hb 1,1-2). Une interprétation radicale

³ Contrairement au catholicisme qui pense l'Écriture à partir de l'Église : la Bible est ici le produit de l'Église, c'est celle-ci qui l'a faite.

⁴ F.J. Leenhardt, *Parole – Écriture – Sacrements*, p. 42.

⁵ Idem.

du *Sola Scriptura* peut conduire à substituer le livre au témoin personnel qu'est le Christ lui-même et transformer l'Église de la Parole en une Église de l'imprimé.⁶

Affirmer la centralité de l'Écriture comme condition première du témoignage de l'Église ou comme lieu d'enracinement de ce témoignage, ce n'est pas s'attacher à un texte statique et immuable, mais considérer la Révélation avant tout comme Parole et comme témoignage. Le *Sola Scriptura* ne signifie pas seulement rejet de toute règle de foi et d'interprétation extérieure à l'Écriture, mais implique la possibilité pour cette Écriture de dégager elle-même son sens.⁷

La centralité de l'Écriture comme lieu d'enracinement du témoignage signifie que cette Écriture est considérée comme Parole vivante. Lorsque je prêche fidèlement la Parole conformément à cette Écriture, et qu'à la fin de ma prédication j'affirme que cette parole humaine, préparée et prononcée par moi, est Parole de Dieu, je montre bien qu'elle est investie de l'autorité divine. Elle n'est pas seulement inspirée de l'Écriture, elle n'est pas seulement fondée sur la Révélation, mais elle cette Écriture et cette Révélation, malgré les erreurs et les imperfections qui s'y sont glissées, inhérentes à ma personne. C'est ce qui explique d'ailleurs, au moins partiellement, la place centrale de la prédication dans la célébration protestante : l'Écriture entendue et actualisée.

Comme Parole de Dieu, l'Écriture n'est finalement pas si éloignée de toute autre parole. « Comme toute parole, elle est porteuse de sens ».⁸ Le *Sola Scriptura* doit, comme le souligne René Marlé, « être moins entendu comme exprimant une volonté de "réduction des sources de la révélation" que comme traduisant une nouvelle manière d'aborder cette révélation, c.-à-d. comme la formulation d'une "thèse herméneutique" ».⁹ Il est donc avant tout un principe herméneutique. Pour être Parole vivante, pour parler à l'homme de tous les temps, l'Écriture a besoin de la médiation herméneutique.

III. Théologie et Écriture : la médiation herméneutique

La source de notre théologie est, sans conteste, l'Écriture. Or, comme nous l'avons vu, cette Écriture est Parole, c.-à-d., pour reprendre les termes de Pierre Gisel, « cristallisation d'un témoignage, donc déjà traversée d'une médiation humaine et subjective, déjà acte, réponse ou confession ».¹⁰ Les saintes Écritures – la Bible, cela s'entend – sont elles-mêmes un témoignage de foi, c.-à-d. accueil et réponse des auteurs à la Parole entendue de Dieu, qu'il s'agisse des auteurs de l'AT ou des apôtres et auteurs du NT. En d'autres termes, ce sont des hommes de foi qui ont écrit la Bible. La Bible elle-même, en tant qu'Écriture, est déjà en un certain sens une somme théologique ; elle est le produit d'une interprétation.

Comme chrétiens, nous recevons ce témoignage par lequel le Seigneur continue à se révéler et l'Esprit de Dieu à nous parler et nous instruire. Nous le recevons comme Parole de Dieu, de même que nous recevons la prédication comme Parole de Dieu. Cette Parole de l'Écriture, qui appartient au passé, qui est si éloignée de nous dans le temps, doit continuer à être entendue dans le présent et pour les générations à venir. Pour ce faire, nous utilisons l'herméneutique pour construire un pont entre le passé et le présent. C'est le travail d'interprétation d'un événement ou d'une parole pour le/la valoriser et le/la rendre actuel. Et ce travail, bien d'autres l'ont fait avant nous et nous ont légué un héritage théologique dont nous puisons, avec bien entendu le recul nécessaire, pour construire notre propre théologie. Cet héritage est constitué des symboles de foi venus de la chrétienté antique (*Symbole de Nicée-Constantinople*, *Symbole des Apôtres*, *Symbole d'Athanase* pour ne citer que ceux adoptés par l'EELC), mais aussi de l'histoire de la Réformation ou d'autres événements marquants de la vie de l'Église chrétienne (*Confession d'Augsbourg*, *Petit et Grand Catéchisme* de Luther, etc. pour les confessions luthériennes, *Confession* ou *Déclaration de Barmen* pour l'Église militante allemande de l'époque nazie, etc.).

⁶ F.J. Leenhardt, p. 62.

⁷ R. Marlé, *Le problème théologique de l'herméneutique*, p. 19.

⁸ G. Ebeling, *Wort und Glaube*, p. 340. Cf. R. Marlé, p. 84.

⁹ R. Marlé, p. 87.

¹⁰ P. Gisel, *Croyance incarnée*, p. 66.

Ces documents, qui constituent un ensemble de traditions, loin de se substituer à la Bible, construisent des balises herméneutiques pour l'interprétation de celle-ci en même temps qu'ils sont orientés et déterminés par elle. Mais là surgit un nouveau problème, qui oppose souvent exégètes et dogmaticiens. La question est celle de savoir quel est le critère d'interprétation de l'Écriture, ce qui revient à dire quel est le critère du témoignage. En d'autres termes, le dogme de l'Église, c'est-à-dire son enseignement, est-il habilité à orienter la lecture de l'Écriture ? La réponse, en réalité, est à la fois affirmative et négative.

À l'affirmative, c'est l'Église qui, en établissant le canon des Écritures, délimite le champ de son enseignement et de son propre témoignage. Le canon a été constitué et arrêté pour donner, face à l'hérésie et aux contradicteurs, un témoignage identitaire, c.-à-d. montrer ce qu'elle est et ce qu'elle n'est pas, ce qu'elle enseigne et ce qu'elle n'enseigne pas. Les condamnations d'hérésies et les controverses théologiques, y compris à l'intérieur des familles confessionnelles, reposent sur ce postulat. Et c'est ainsi que nous avons une lecture catholique et une lecture protestante, une lecture luthérienne et une lecture réformée ou encore une lecture pentecôtiste de l'Écriture, pour ne citer que les lectures chrétiennes de la Bible. Sortir de ce cadre herméneutique, c'est en quelque sorte renier son identité confessionnelle. Cela fait partie de la réalité de l'univers ecclésial depuis les origines. De ce point de vue, il n'existe pas d'exégèse ecclésiale en-dehors de la tradition.

Mais dans ces conditions (et c'est là la réponse négative), ne risque-t-on pas d'appriivoiser l'Écriture, Parole de Dieu, dans le dogme et de lui faire dire ce que l'Église veut l'entendre dire ? Ne risque-t-on pas (et l'histoire l'a souvent montré), de mettre la Parole de Dieu au service de l'institution et de ses représentants au lieu que l'Église soit au service de cette Parole ? Comme exégète et pasteur de l'Église, ministre ordonné et assermenté, je me trouve parfois comme assis entre deux chaises, partagé entre la promesse faite à l'Église le jour de mon ordination d'enseigner fidèlement conformément à l'Écriture et aux confessions de foi et le devoir de distance intellectuelle de l'exégète que je suis par rapport à ces confessions, surtout si certains points me parlent peu ou semblent entrer en contradiction avec l'Écriture. Mais là n'est pas l'essentiel pour le présent exposé. J'aimerais simplement citer cette définition qu'Oscar Cullmann donne de l'exégèse : « *écouter honnêtement le texte avec une entière disponibilité même si ce qu'il nous dit est étrange, ou contredit certaines de nos conceptions les plus chères, faire abstraction de ses opinions philosophiques et théologiques personnelles* ». ¹¹

Il ne faut peut-être pas exagérer la portée de ce « conflit ». Comme méthode d'appropriation (mais non d'appriivoisement) de la Révélation, l'herméneutique permet de lire l'Écriture en contexte, avec tout l'héritage théologique et culturel qui est le nôtre, et de porter notre témoignage avec et dans notre propre histoire, notre sensibilité, notre condition sociale. D'où l'intérêt de la théologie noire américaine, de la théologie noire sud-africaine, de la théologie latino-américaine de libération, de la théologie féministe, etc. qui, partant toutes de l'Écriture, ont pourtant des orientations quelquefois éloignées les unes des autres. D'où aussi la pertinence de la diversité des expressions culturelles. De l'exégèse au message de l'Évangile et au témoignage, l'Écriture s'incarne dans la réalité historique et socioculturelle propre au lecteur croyant. Tel est, me semble-t-il, le sens herméneutique du Verbe fait chair, qui a dressé sa tente parmi nous (Jn 1,14).

IV. Le témoignage de l'Église

L'Église est un témoin, et ses membres, les croyants, sont des témoins de cette Parole par laquelle Dieu se révèle à l'humanité : Parole inscrite dans l'Écriture et Parole devenue chair en Christ. Ce témoignage est l'expression de notre foi. Celle-ci est « Antwort », c.-à-d. « réponse » à cette Parole (Wort). Comme réponse, notre témoignage est doublement orienté : d'abord vers Dieu à la Parole duquel nous répondons, ensuite vers le monde. Au monde, nous témoignons de notre compréhension de cette Parole ; nous la partageons et la défendons en cas d'incompréhension ou d'attaque. Ainsi, l'apologétique, qui est une des tâches principales de la théologie, est un élément clef de notre témoignage. Or l'apologétique elle-même est un effort de comprendre et d'expliquer

¹¹ O. Cullmann, *Christologie du Nouveau Testament*, p. 8.

la Parole de Dieu. Et malheureusement, dans l'histoire de l'Église, elle a bien trop souvent nourri les divisions, qui dans un certain sens sont la condition socio-psychologique de survie de l'Église, mais qui sont plus généralement porteuses d'exclusions et de blessures. D'autant plus que la défense de la doctrine menace constamment de passer la frontière pour se transformer en défense de Dieu, qui n'est autre chose que de l'intégrisme religieux, car qui sommes-nous pour défendre Dieu ? Notre mission chrétienne nous enjoint à témoigner de l'amour de Dieu manifesté en Christ, mais pas à prendre la défense de Dieu. C'est un piège contre lequel notre vigilance est toujours interpellée.

La catéchèse baptismale et la catéchèse continue sont le lieu privilégié de l'enracinement de ce témoignage. Elles sont le lieu où la Parole est entendue et dite, le lieu où elle est exposée et expliquée pour nourrir la foi des chrétiens et les préparer au témoignage et à leur mission dans le monde. Elles prolongent l'instant de la prédication et permettent d'entrer en dialogue avec cette Parole si éloignée mais qui nous parle, de questionner les points obscurs et quelquefois étranges de cette Parole, de mettre à contribution les résultats de la recherche exégétiques et, au besoin, d'amender tel ou tel point de nos convictions, avec l'aide de l'Esprit Saint. Comme espace de dialogue, la catéchèse est aussi un espace d'ouverture à de nouveaux possibles. C'est important de le souligner : nous ne faisons pas de catéchèse pour endoctriner, c.-à-d. pour faire adhérer sans nuances à une idéologie ecclésiale. L'endoctrinement relève d'un comportement sectaire et est synonyme, dans un certain sens, de lavage de cerveau.

Cela nous enjoint de reconsidérer constamment le contenu et l'approche pédagogique de notre catéchèse ecclésiale. Qu'enseignons-nous, et comment enseignons-nous ? Quelle place occupe la catéchèse dans nos paroisses ? Très souvent, dans l'EELC, les responsables des congrégations sont si absorbés par l'administration et les besoins de survie que cette tâche est reléguée au second rang, et souvent confiée à des personnes peu ou pas qualifiées, qui se contentent de faire réciter par cœur le Pater, le Credo et le Décalogue, sans plus. Les programmes d'aumônerie scolaire et universitaire, ainsi que l'éducation chrétienne avec ses écoles de dimanche et ses cours bibliques par correspondance, montrent que la catéchèse est un souci majeur de l'Église, mais un pas supplémentaire reste toujours à faire pour éviter de sombrer dans un enseignement routinier, dépassé et sans rapport avec la réalité de nos chrétiens, en particulier des jeunes. Notre catéchèse a pour tâche, en vue du témoignage, de chercher dans les Écritures des réponses aux interrogations de notre temps.

En contexte de pluralisme religieux et de concurrence religieuse, la prédication et la catéchèse nourrissent la foi des croyants et les engagent dans un dialogue avec l'environnement extérieur tout en les préservant des syncrétismes et de la compromission. Avec les autres expressions de la foi chrétienne, notre témoignage prendra la couleur d'un dialogue œcuménique enrichissant qui permet de s'accorder sur les choses essentielles tout en laissant à chacun des partenaires son identité propre et en s'ouvrant à de nouvelles possibilités de lecture de tel ou tel détail, sans controverse stérile ni faux compromis. Avec les partisans d'autres confessions religieuses, musulmans en l'occurrence, le témoignage se traduira, par exemple, dans une relation de voisinage pacifique fondé sur le partage d'un même milieu de vie avec les mêmes problèmes, ce qui n'exclut pas, à l'occasion et en cas de nécessité, de partager sa foi et d'en expliciter les aspects porteurs de malentendus. Les spécialistes de dialogue interreligieux et de dialogue islamo-chrétien ont mieux à nous apprendre à ce sujet.

Touchons, pour terminer, le témoignage par le biais des œuvres sociales, à savoir l'éducation, la santé et l'amélioration des conditions de vie des populations. Ce témoignage social est un des aspects essentiels du ministère de Jésus et de la mission des apôtres. En guérissant les malades, en chassant les mauvais esprits, en ressuscitant les morts, Jésus a voulu témoigner de la venue du royaume de Dieu. En envoyant les disciples faire autant et prêcher, il entendait souligner ainsi les deux dimensions du témoignage de la communauté de foi comme communauté du royaume de Dieu, c'est-à-dire communauté d'amour et de service. Comme institutions d'Église, nos écoles, nos hôpitaux et centres de santé, ainsi que nos stations d'accompagnement pour le développement

s'enracinent sur l'Évangile du Christ qui est parole et action ou, si vous voulez, Écriture et amour. Les conditions économiques, les besoins de fonctionnement et autres contingences nous obligent à en faire des sources de financement, surtout lorsque les subventions extérieures baissent. Mais cela ne peut être une excuse pour délaier notre témoignage. La qualité de l'accueil, du service et de l'écoute, le dévouement et le professionnalisme des ouvriers devraient être des indices différentiels qui montrent notre attachement au *Sola Scriptura* : notre attachement à l'Écriture dicte notre manière de servir.

V. Conclusion

Dans la tâche de témoignage de l'Église et des croyants, le rapport à l'Écriture sainte, la Bible, comme source et fondement de ce témoignage, doit toujours être rappelé. Face à un regain d'intérêt pour la Bible comme source littéraire antique, traitée sur le même pied d'égalité que l'ensemble des ouvrages anciens comme on l'a vu avec la publication récente de la Bible Bayard en France, nous avons besoin de relire cette Écriture en tant qu'hommes et femmes de foi. Face à la pluralité et à la concurrence des confessions religieuses, cette Bible doit être, comme le dit le psalmiste, une lumière sur notre sentier. Elle sera moins un outil de propagande et de controverse que la principale source à laquelle s'abreuve notre foi. Le principe herméneutique du *Sola Scriptura* sera alors plus que jamais d'actualité. Comme principe herméneutique, il doit nous rendre disponibles à entendre la Parole de Dieu qui s'adresse à nous et nous touche dans notre présent, mais qui peut aussi bousculer nos certitudes théologiques et nous ouvrir de nouvelles perspectives d'écoute féconde. Notre théologie, qui s'inspire par ailleurs du témoignage de ceux qui nous ont précédés dans la foi et des textes symboliques hérités de l'histoire de cette foi, n'en sera que plus évangélique, c.-à-d. fidèle à la voix unique de l'Évangile du Christ.

Une telle approche de l'Écriture n'a pas besoin de fondamentalisme naïf ni d'intégrisme théologique, tout comme elle ne peut être ballottée à tout vent de mode religieuse. Elle nous ouvre à de nouveaux possibles et nous empêche en même temps de compromettre notre témoignage face à la pression de la permissivité morale. Le *Sola Scriptura*, qui rappelle la centralité de la Parole de Dieu dite, entendue et reçue, mais aussi de la Parole écrite dans les livres canoniques de l'Ancien et du Nouveau Testament, enracine notre témoignage dans la communion et la communauté de foi et restera la sentinelle qui nous prévient contre la menace de l'intégrisme et de la compromission théologique et morale.

Bibliographie

- Leenhardt F.J., *Parole - Écriture - Sacrements : Études de théologie et d'exégèse*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1968
- Marlé R., *Le problème théologique de l'herméneutique : Les grands axes de la recherche contemporaine*, Paris, Ed. de l'Orante, 1963
- Gisel P., *Croyance incarnée : Tradition, Écriture, Canon, Dogme*, Genève, Labor et Fides, 1986
- Ebeling G., *Wort und Glaube*,
- Cullmann O., *Christologie du Nouveau Testament*, 3^e éd., Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1968.